



Le projet de loi ELAN manque d'ambition pour l'Ile-de-France

Le MEDEF Ile-de-France a pris connaissance du projet de loi Elan présenté en Conseil des ministres. Le rapport et les propositions du MEDEF Ile-de-France sur le logement en Ile-de-France avaient été transmis au ministre de la Cohésion des territoires en juin dernier.

Si plusieurs propositions ont été retenues, comme la transformation de bureaux en logement ou le raccourcissement des recours contre les permis de construire, **le MEDEF Ile-de-France rappelle les obligations de l'État de gérer au mieux son propre parc immobilier, et aux maires de vendre leur foncier constructible, sujet particulièrement crucial dans notre région pour répondre à sa croissance démographique.**

Il prend acte de la volonté du gouvernement de réformer le parc HLM qui permettra de fluidifier le parcours résidentiel des franciliens.

Néanmoins, **le MEDEF Ile-de-France regrette que la dimension spécifique de la région Ile-de-France ne soit pas prise en compte et doute de la réalisation du choc de l'offre de logement pour les deux années à venir.** Pour rappel, les entreprises franciliennes contribuent pour une part importante au financement du logement par le versement de la contribution 1% logement pour permettre à leurs salariés de se loger.

Par ailleurs, le MEDEF Ile-de-France demande aux pouvoirs publics de respecter leurs engagements concernant le Grand Paris Express et la réalisation des JO qui permettront à notre région de devenir un pôle d'attractivité mondiale indispensable à notre pays.

Pour Eric BERGER, Président du MEDEF Ile-de-France : « Le logement est une des dimensions essentielles à la reconquête des territoires et à sa cohésion pour assurer à notre région-capitale une place de choix parmi les métropoles mondiales qui façonneront le 21^e siècle. »

CONTACT PRESSE :

Rosie ADONE-BORDET
Directrice Presse et Communication
Tél. : 01 40 55 12 51
rosie.bordet@medef-idf.fr